

Questions orales

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports): Monsieur le Président, le gouvernement a la responsabilité de fournir le service entre l'Île-du-Prince-Édouard et les Îles-de-la-Madeleine, et nous allons remplir cette obligation envers les citoyens qui demandent depuis très longtemps un navire pour remplacer le *Lucy Maud Montgomery*.

En ce qui concerne la construction ou l'achat d'un navire, c'est une décision pour le gouvernement, et on n'a pas encore pris une décision finale. On est en train de regarder toutes les possibilités. Mais l'objectif principal est de fournir un service efficace et sécuritaire aux gens qui voyagent entre l'Île-du-Prince-Édouard et les Îles-de-la-Madeleine.

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Orléans): Monsieur le Président, le ministre peut-il nous dire aujourd'hui, maintenant, alors qu'il avait répondu à la même question le 26 janvier, quand compte-t-il rendre une décision dans ce dossier?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports): Monsieur le Président, en ce qui concerne la décision qui affecte surtout les Madelinots, on sait qu'ils ont besoin d'un navire pour remplacer le *Lucy Maud Montgomery* et on va essayer d'arriver à une solution.

Évidemment, la question aussi qui a été soulevée par l'honorable député au sujet de la construction ou l'achat d'un navire fait également partie des critères qu'on doit évaluer avant d'arriver à une décision.

• (1455)

C'est un processus très compliqué. J'ai rencontré le ministre de l'Industrie du Québec, M. Tremblay, et on discute de l'ensemble de la question pour essayer de trouver une solution aussi convenable que possible, tenant compte des besoins des Madelinots, des gens qui voyagent, mais tenant compte aussi de nos responsabilités envers les contribuables canadiens.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

M. Leon E. Benoit (Végréville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Une lettre envoyée au bureau du premier ministre lundi dernier par la présidence de la Market Choices Alliance, constituée de plusieurs groupes d'agriculteurs de l'Ouest, vous rappelait la promesse que vous aviez faite le 9 juin 1993 de tenir. . .

Le Président: Le député voudrait peut-être reformuler sa question.

M. Benoit: . . . rappelait au premier ministre sa promesse de tenir un référendum auprès des producteurs sur la question du marché continental de l'orge, et de se conformer aux résultats du référendum. Le marché continental de l'orge permettrait aux agriculteurs et aux entreprises de mise en marché du grain de concurrencer la Commission canadienne du blé sur les marchés nord-américains.

Le premier ministre va-t-il honorer sa promesse de tenir un référendum et, dans l'affirmative, quand?

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire): Monsieur le Président, je remercie le député pour sa question.

Les déclarations attribuées au premier ministre auraient pu l'être à moi-même ou à d'autres députés de ce côté-ci. Elles ont été faites au regard de la décision de l'ancien gouvernement de retirer l'orge, en partie du moins, de la compétence de la Commission canadienne du blé. Cette mesure, qui s'est ultérieurement révélée être sans fondement juridique, a fait l'objet d'une contestation judiciaire. Le tribunal a jugé par la suite que la décision prise par l'ancien gouvernement outrepassait la compétence de la Commission canadienne du blé.

C'est dans le contexte de ce différend judiciaire que nous avons déclaré, il y a peut-être un an ou l'été dernier, qu'il serait souhaitable de tenir un référendum sur la question.

Cela dit, nous ne nous opposons pas en principe à la tenue d'un référendum ni à la proposition des groupes d'agriculteurs à laquelle le député a fait référence dans sa question.

Je tiens cependant à dire à mon collègue et aux organisations d'agriculteurs intéressées que nous avons tous intérêt à bien réfléchir aux modalités et aux répercussions d'un référendum sur cette question de commercialisation de produit agricole, qui n'est pas aussi simple que voudraient peut-être le laisser croire les auteurs de la proposition.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Sarkis Assadourian (Don Valley—Nord): Monsieur le Président, un article paru, l'autre jour, dans le *Citizen* d'Ottawa nous apprenait que la Société canadienne des postes venait de signer un contrat avec une entreprise australienne pour produire des timbres canadiens.

Ma question s'adresse au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Le ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi ce contrat a été accordé à l'étranger?

L'hon. David C. Dingwall (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de l'Agence de promotion du Canada atlantique): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de remercier le député de son excellen-